

INSPÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Université de la Polynésie française

Année universitaire 2026-2027

MÉMOIRE DE MASTER MEE ET MEEF

Cahier des charges

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS	3
2. EXIGENCES.....	3
3. FORME ET STRUCTURE	4
4. DIRECTION DES MÉMOIRES.....	6
5. CONTENUS ET SUJETS	7
6. MODALITÉS D'ÉVALUATION.....	8
7. CALENDRIER DU MÉMOIRE	10

1. OBJECTIFS

- Initier à la recherche¹.
- Développer l'attitude réflexive et les capacités d'analyse.
- Comprendre et dynamiser le lien théorie-pratique.
- Former à la résolution de problèmes professionnels.
- Favoriser l'appropriation de la complexité pédagogique et des exigences méthodologiques qu'elle requiert.
- Concevoir et réaliser un écrit réflexif à caractère professionnel et théorique.

2. EXIGENCES

Attentes générales

- Questionnement à l'origine du mémoire (en lien avec : l'expérience en stage, les propositions des enseignants, les réflexions lors des analyses de pratiques professionnelles, pendant les cours).
- Existence d'une **problématique** et formulation d'hypothèses (ou attentes).
- Explicitation de la méthodologie.
- Situer sa problématique dans un **cadre théorique de référence**.
- Éléments de description de pratiques (en fonction des sujets).
- Analyse des effets et résultats, implications pédagogiques.
- Synthèse/Limites/Conclusions.

Normes, présentation

Le mémoire doit être fondé sur des **normes reconnues** et présenter une **cohérence interne**, même si les normes choisies peuvent varier d'un domaine à l'autre. Certaines normes (présentation des citations, des références, etc.) peuvent être modifiées en fonction des recommandations du directeur/de la directrice de mémoire.

Dépôt du mémoire

Le mémoire devra être déposé par voie numérique en version PDF A par l'étudiant(e), sur ESPADON dans l'espace dédié : [ENT > Campus > Mes cours en ligne Espadon > Mes cours > DEPOT MEMOIRE](#)

Chaque directeur/directrice de mémoire, codirecteur/codirectrice et membre du jury aura accès à cet espace, et uniquement aux mémoires dont il/elle assure la direction.

La période de dépôt cette année s'étend du lundi 25 janvier 2027 au vendredi 21 mai 2027 (jusqu'à midi, heure de Tahiti). Le dépôt doit être effectué impérativement **au moins une semaine avant la soutenance**. Des envois par mail pourront en plus être adressés au jury.

Tous les mémoires déposés font systématiquement l'objet d'un contrôle par un logiciel anti-plagiat. Le recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction est à proscrire.

¹ Voir Arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation paru au Journal officiel de la République française du 15 janvier 2026.

3. FORME ET STRUCTURE

Master MEE1, MEE2, MEEF1, MEEF2

Le mémoire comptera environ **50 pages** de texte, auxquelles s'ajouteront les annexes et les autres éléments paratextuels nécessaires (c'est-à-dire 50 pages sommaire, annexes et bibliographie non compris).

Master MEE3, MEEF3, MEEF4

Le mémoire comptera **50 à 80 pages** de texte, auxquelles s'ajouteront les annexes et les autres éléments paratextuels nécessaires (c'est-à-dire 50 à 80 pages sommaire, annexes et bibliographie non compris).

Modèle de structure (Voir *Feuille de Style*)

Page de titre

- Pas de numéro de page

Résumé

[En Page 1] (Les informations suivantes sont très importantes car elles sont destinées aussi au signalement des mémoires dans la base numérique de la Bibliothèque Universitaire)

- *Résumé* en français (environ 150 mots). Le résumé est concis et reflète bien le contenu du mémoire. Une attention accrue à la syntaxe et l'orthographe y est très vivement recommandée.
- *Mots-clés* (5 à 10)

Sommaire

- [En Page 2]
- Par insertion automatique (**Voir *Feuille de Style***)
- La lecture en continu des titres et sous-titres du sommaire doit donner un reflet fidèle du contenu et de l'organisation d'ensemble.
- Les titres doivent être clairs et intelligibles.
- Soigner la hiérarchie du plan.
- Paginer la totalité du document et vérifier la pagination en cas de renvois internes.

Introduction

- Qu'est-ce qui a conduit au choix du sujet ? Quelle était la question de départ ?
- Présentation du sujet, plan (Thème, Problématique, Hypothèses, Cadre de référence théorique, Méthodologie, Organisation du mémoire).

Cadre théorique de référence

Il peut être constitué de deux sous-chapitres :

- **Cadre conceptuel ou Positionnement théorique**, selon la discipline. Référence aux théories sur lesquelles l'expérimentation se base (quelles théories, quels concepts...),

en lien direct avec la problématique et l'expérimentation (voir, pour quelques exemples, la feuille de style).

- **Revue de questions ou Revue de littérature ou État de l'art**, selon la discipline. Il s'agit d'explicitier comment la recherche antérieure perçoit et appréhende la question que vous vous posez, et quelles hypothèses elle formule pour résoudre le problème (quelques exemples figurent dans la feuille de style). Cela nécessite la consultation d'ouvrages et articles scientifiques portant sur le même sujet ; la présentation synthétique de certains de ces résultats en rapport avec le sujet choisi ; un point sur la l'expérimentation proposée dans le mémoire et sur sa situation par rapport aux autres recherches sur la même problématique (ex. : même expérimentation avec une autre population ou une autre variable).

Méthodologie

- Présentation de la méthodologie.
- Présentation des outils de recueil des données.
- Présentation des modèles d'analyse.

Description de l'expérimentation²

- Présentation du contexte.
- Présentation de la population.
- Description analytique des séances ou du projet montrant la réalité de ce qui s'est passé (on doit pouvoir visualiser les séances).

Analyse de l'expérimentation/Résultats

- Exposé des résultats dans leur globalité (perspective plus chronologique).
- Mise à l'épreuve des hypothèses de départ.
- Réussites, limites de la démarche.

Discussion

- Vos résultats rapportés à la littérature scientifique.
- Les principaux apports de votre étude.

Conclusion

- Réponse synthétique à la question initiale (elle précise dans quelle mesure l'hypothèse générale est validée ou invalidée).
- Reformulation du questionnement initial.
- Ouverture vers d'autres questions, vers l'avenir professionnel (ce que l'exercice du mémoire vous a apporté en termes d'apprentissage réflexif sur le métier).

Bibliographie

- Notices présentées selon des normes cohérentes et reconnues (ou selon les exigences du directeur/de la directrice et de la discipline).
- Seules les références qui sont mobilisées dans le corps du texte doivent figurer.

Annexes

- Numérotées, titrées et paginées.

² Dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation.

4. DIRECTION DES MÉMOIRES

La codirection des mémoires est possible, lorsque l'association de perspectives et d'expertises complémentaires peut aider l'étudiant(e) dans sa recherche. Le directeur/la directrice de mémoire pourra organiser cette codirection s'il/elle l'estime utile.

Le tuteur/la tutrice de terrain de l'étudiant(e) ne participera pas directement à l'encadrement du mémoire, sauf si le directeur/la directrice de mémoire le juge opportun. Il/elle pourra en revanche aider l'étudiant(e) dans la partie « terrain » de sa recherche, si celle-ci le requiert.

Les mémoires de Master MEEF

peuvent être :

- a) dirigés par un enseignant chercheur de l'INSPÉ/UPF,
- b) dirigés par un enseignant de l'INSPÉ/UPF qualifié aux fonctions de maître de conférences,
- c) codirigés par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ/UPF et un enseignant de l'INSPÉ/UPF.

Les mémoires de Master MEE

sont dirigés ou codirigés par un formateur de l'INSPÉ ou par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ/UPF.

Important : dès que le directeur/la directrice de mémoire a été choisi(e), l'étudiant(e) doit renseigner l'enquête qui sera ouverte à cet effet sur l'ENT. Les deux démarches doivent être effectuées avant le 5 octobre 2026.

Modalités du suivi

- Rencontres entre le directeur /la directrice de mémoire et l'étudiant(e) durant l'année.
- Les cours de Savoirs de recherche.
- L'étudiant(e) peut solliciter également le soutien des tuteurs (Tuteur INSPÉ et Tuteur de terrain, en accord avec le directeur/la directrice de mémoire).
- Le directeur de mémoire assure l'organisation pédagogique de la soutenance du mémoire.

5. CONTENUS ET SUJETS

Le choix du sujet de mémoire dépendra du parcours et du projet professionnel de l'étudiant.

La préparation du mémoire (choix du sujet et des grands axes de travail notamment) peut commencer dès le M1, au sein des unités d'enseignement dédiées à l'initiation à la recherche.

Master MEE

En Master MEE, à compter de l'arrêté précité du 12 janvier 2026, le mémoire est défini comme :

1^{er} degré : « étude scientifique d'un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur des écoles, familiarisation avec les méthodologies et les résultats de la recherche »

2nd degré : « étude scientifique d'un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur, familiarisation avec les méthodologies et les résultats de la recherche »

CPE : « étude scientifique d'un objet professionnel de la vie scolaire (ou toute autre dimension du métier de CPE), familiarisation avec les méthodologies et les résultats de la recherche »

Voir l'Arrêté du JORF précité du 12 janvier 2026 : « **Art. 7.** – L'observation et l'analyse des pratiques professionnelles conduisent à la rédaction d'un mémoire de master. Chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question en lien avec la pratique professionnelle visée. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance. »

Master MEEF

En Master MEEF, le mémoire aura « *...un contenu à la fois disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles...* ». Le sujet choisi pourra notamment être un sujet de didactique générale ou de didactique appliquée à la discipline. Les mémoires de recherche fondamentale disciplinaire ne seront pas exclus.

Voir l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 18 : « ... dans le cadre du master 'MEEF', chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique, les pratiques et l'environnement professionnels ... »

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le mémoire de Master MEE et MEEF sera évalué au semestre 10, au sein de l'UE dédiée.

L'évaluation se fera en 100% Examen final :

- Mémoire écrit final
- Soutenance (voir ci-après)

Une note inférieure à 8/20 empêche l'obtention de l'UE Mémoire.

L'absence de dépôt du mémoire dans la période réglementaire est comptabilisée comme une absence et est sanctionnée par une défaillance à l'EC correspondant.

L'évaluation est justifiée par une appréciation référant aux critères de l'évaluation (cf. paragraphe suivant).

Critères d'évaluation

De façon générale, le jury s'attache à apprécier la profondeur, la pertinence et l'authenticité du travail effectué. Les mémoires seront systématiquement passés à un logiciel de détection du plagiat. L'évaluation s'appuie sur les critères suivants :

Le mémoire

- Questionnement, problématique et hypothèses clairement posées.
- Références théoriques consistantes, pertinentes, articulées à l'expérimentation³
- Méthodologie construite, efficace.
- Expérimentation et résultats présentés et analysés avec rigueur (dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation).
- Conclusion éclairante, liée aux hypothèses, professionnelle.
- Document organisé, cohérent, lisible, écrit dans un langage correct.
- Respect des exigences de structure et de forme.

La soutenance

- Clarté dans l'expression et la communication.
- Structuration du discours.
- Maîtrise de contenu et qualité des réponses fournies.
- Distance critique.
- Pertinence des exemples choisis pour illustrer les propos.
- Clarté du propos, conformité de la langue.
- Pertinence de l'argumentation.
- Capacité à la mise en perspective du travail effectué, des conclusions.
- Capacité à l'autoévaluation.

³ Dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation.

Les modalités de soutenance

- Individuelle, publique.
- **Durée totale d'environ 30 minutes** réparties de la façon suivante :
 - 10 à 15 minutes d'exposé synthétique de l'étudiant(e).
 - 15 à 20 minutes d'entretien avec le jury (questions, échanges, discussion).
- **Jury :**

Les mémoires de Master MEEF peuvent être :

- a) dirigés par un enseignant chercheur de l'INSPÉ/UPF,
- b) dirigés par un enseignant de l'INSPÉ/UPF qualifié aux fonctions de maître de conférences,
- c) codirigés par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ/UPF et un enseignant de l'INSPÉ/UPF.

En Master MEEF, le dépôt du mémoire donne lieu à l'organisation d'une soutenance devant **un jury composé d'au moins deux membres**, dont :

- Pour les cas a) et c) au moins le(s) directeur(s) de mémoire.
- Pour le cas b), au moins le directeur de mémoire et un enseignant-chercheur.

Les mémoires de Master MEE sont dirigés ou codirigés par un formateur de l'INSPÉ ou par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ/UPF.

En Master MEE, le dépôt du mémoire donne lieu à l'organisation d'une soutenance devant **un jury composé d'au moins deux membres** dont le(s) directeur(s) de mémoire.

7. CALENDRIER DU MÉMOIRE

Calendrier 2026-2027 pour le mémoire de Master 2

	Parcours	Dates
Choix du directeur/de la directrice de mémoire et questionnaire en ligne sur l'ENT.	Tous les parcours	Avant le 5 octobre 2026
Remise du mémoire définitif sur « Dépôt Mémoire » au plus tard une semaine avant la date de soutenance convenue entre le directeur/la directrice et l'étudiant(e). (ENT > Campus > Mes cours en ligne Espadon > Mes cours > DEPOT MEMOIRE)	Tous les parcours	Entre le lundi 25 janvier 2027 et le vendredi 21 mai 2027 (jusqu'à midi, heure de Tahiti)
Soutenance de mémoire	Tous les parcours	Entre le lundi 1 ^{er} février 2027 et le vendredi 28 mai 2027